



CIRCULAIRE D'ORGANISATION RAID NATURE PARTAGÉ JEUNES
DOMAINE DU CROS D'AUZON
VOGÜE (07200)
MERCREDI 14 OCTOBRE 2026



Cette quatrième édition du Raid Nature Partagé à destination des jeunes est organisée par le CDSA 26/07 en partenariat avec l'UNSS 07, le Domaine du Cros d'Auzon ainsi que des clubs et comités sportifs ardéchois et/ou drômois.

Cette journée consiste à enchaîner plusieurs activités sportives en équipes, composées de collégiens et de jeunes en situation de handicap issus d'établissements spécialisés (IME, DITEP, SESSAD etc.).

Cette rencontre sportive non compétitive poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser la pratique sportive partagée entre jeunes valides et jeunes en situation de handicap mental ;
- Promouvoir les valeurs d'inclusion, de coopération et de respect à travers le sport ;
- Encourager la mixité des publics et les échanges entre établissements scolaires et médico - sociaux ;
- Permettre aux participants de vivre une expérience sportive conviviale, accessible et valorisante
- Développer la découverte des activités de pleine nature ;
- Sensibiliser les jeunes et les encadrants au Sport Adapté et au handicap ;
- Renforcer les partenariats entre les différents acteurs du territoire.

Cette première circulaire a pour objectif de vous aider à préparer votre séjour en Ardèche méridionale.

ACCUEIL ET PARKING

Domaine du Cros D'Auzon – Zone camping - Côté Ardèche

Adresse : 805 chemin de l'Auzon, Vogüé (07200)

• **Dépose des jeunes (bus) :**

Les bus et minibus déposent les jeunes au niveau de l'accueil principal du domaine.

Le stationnement des bus et minibus s'effectue au même niveau que cette zone d'accueil.

• **Après la dépose :**

Rejoindre l'espace « Informations  » de l'événement, situé côté camping (cf. plan), à proximité de la rivière Ardèche. Merci de suivre le fléchage bleu FFSA pour vous y rendre. Ce point de passage est obligatoire afin de valider votre participation et de retirer les dossards de vos jeunes. Lors de ce temps d'accueil, chaque binôme devra se présenter en tenue sportive. Ce moment permettra également de constituer les équipes et de faire connaissance avec les autres participants. Une salle sera mise à disposition pour le dépôt des sacs. Attention : cette salle ne sera pas surveillée. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Des sanitaires seront accessibles à proximité de l'espace d'accueil.

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Date limite d'inscription : Mercredi 23 septembre 2026

➤ Pour le Sport Adapté :

- Pour les licenciés : licence annuelle jeune FFSA 2026-2027.
- Pour les non licenciés : présenter un certificat médical de – 1 an (ou questionnaire santé-sport pour les jeunes de -18 ans uniquement) + demande de licence découverte FFSA « pass' journée », **gratuite pour cette journée.**
- Compléter le fichier Excel d'inscription (**attention : 2 onglets à renseigner**) et le transmettre au CDSA 26/07 à l'adresse lola.sauzon@cdsa2607.fr

➤ Pour l'UNSS :

- Licence UNSS obligatoire 2026-2027

➤ Nombre de places limité à 100 jeunes :

- ⇒ 50 collégiens identifiés par le district sud de l'UNSS 07
- ⇒ 50 jeunes issus d'établissements spécialisés (jeunes en situation de handicap mental)

➤ Gestion des inscriptions :

CDSA 26/07 : envoi et traitement des inscriptions des établissements spécialisés

- Contact CDSA : lola.sauzon@cdsa2607.fr – 06.98.35.12.13

UNSS 07 : envoi et traitement des inscriptions des collèges : Bénédicte CASADO

- **Obligations pour les activités nautiques/aquatiques :** Seuls les jeunes ayant obtenu le test d'aisance aquatique, seront admis sur l'eau pour la pratique du canoë. Afin que cela ne soit pas un frein à la participation, une activité hors de l'eau (complémentaire) sera proposée pour ceux n'ayant pas validé ce test. Par ailleurs, nous recommandons fortement de réaliser et valider ce test en amont afin de pouvoir profiter pleinement de l'activité canoë et ne pas passer à côté de cette expérience.

⇒ Trois manières d'attester le "savoir nager" pour une activité de pagaies.

1. Attestation du représentant légal certifiant la capacité à savoir nager 25m et à s'immerger
2. La validation du test* présenté ci-dessous certifiée par un professionnel qualifié
3. Attestation Education Nationale

***Le test à valider (avec ou sans brassière de sécurité)**

- **Effectuer un saut dans l'eau**
- **Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 sec**
- **Réaliser une sustentation verticale pendant 5 sec**
- **Nager sur le ventre pendant 20 mètres**
- **Franchir une ligne d'eau ou passer sous un objet flottant**

Le CDSA 26/07 est habilité à faire passer ce test, nous nous tenons à votre disposition si vous êtes intéressés. Il vous suffit de faire la réservation d'une ligne d'eau d'un centre aquatique/piscine municipale et de fixer une date de passation.

Ce test ne pourra pas être effectué sur site le jour de l'évènement.

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24



CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence



04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr



www.sportadapte2607.fr



HÉBERGEMENT

Les établissements auront la possibilité d'être hébergés sur place dès la veille de l'événement, le mardi 13 octobre, avec une arrivée possible à partir de **11h00**. Durant ce temps, les participants pourront profiter gratuitement des activités proposées sur le domaine (mini-golf, tennis de table, etc.). Une visite du site et de ses différents espaces de travail sera également proposée par les travailleurs de l'ESAT. Les frais d'hébergement et de restauration restent entièrement à la charge des établissements. Les réservations concernant l'hébergement et le petit déjeuner devront être effectuées directement auprès du Domaine du Cros d'Auzon au 04 75 37 75 86, en précisant l'objet de la demande : « **RAID NATURE**

PARTAGÉ JEUNES ». En ce qui concerne le repas du mardi soir, la réservation se fait auprès du CDSA 2607.

- Tarifs Hébergement - Mobil Homes (linge de lit et de toilettes fournis)

- 3 chambres (6/7 personnes) : 70€/nuit
- 2 chambres (4/5 personnes) : 60€/nuit
- Taxe de séjour : 0.99€/personne majeure

- Tarifs Hébergement - Pavillons hôteliers (linge de lit et de toilettes fournis)

- Double (2 personnes) : 75€/nuit
- Triple (3 personnes) : 95€/nuit
- Quadruple (4 personnes) : 110€/nuit
- Taxe de séjour : 1.43€/personne majeure

- Tarifs restauration (facultative) :

- **Petit déjeuner - mercredi 14/10/2026 : 9€/personne**
 - ✓ Réservation à effectuer auprès de la réception du domaine lors de la réservation de l'hébergement.
- **Pique-nique - mercredi 14/10/2026 midi : 12€/personne**
 - ✓ Composition : salade composée base féculent + sandwich + chips + compote + fruit + bouteille d'eau 50cl
 - ✓ Merci de préciser tout régime alimentaire spécifique.
 - ✓ Réservation auprès de la réception du domaine lors de la réservation de l'hébergement.
- **Dîner - mardi 13/10/2026 soir : 10€/personne (plat + dessert)**
 - ✓ Merci de préciser si un repas sans viande ou végétarien est souhaité.
 - ✓ **Réservation auprès du CDSA 26/07 uniquement.**

Attention : les réservations d'hébergement doivent être effectuées **dans les meilleurs délais** afin de garantir la disponibilité des hébergements proposés sur le domaine. Les places étant limitées, nous vous invitons à anticiper votre réservation au plus tôt.

Réservations hébergements – petits déjeuners et pique-nique du mercredi midi (si souhaité) à effectuer directement auprès du Domaine du Cros d'Auzon en mentionnant : **RAID NATURE PARTAGÉ JEUNES**

Domaine du Cros d'Auzon : 04 75 37 75 86 – philippe.bourcy@crosdauzon.fr

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24



CDSA 26-07



Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence



04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr



www.sportadapte2607.fr



ORGANISATION DE LA JOURNÉE ET PROGRAMME

➤ Organisation de la journée

La journée se déroulera en 2 temps :

- **Matinée** : Découverte et initiation, en équipe, des différentes activités sportives proposées dans le cadre du RAID
- **Après-midi** : Enchaînement des activités en conditions de RAID, sous forme de parcours à réaliser en équipe.

Les départs des équipes seront échelonnés.

➤ Les équipes

25 équipes de 4 jeunes seront constituées. Chaque équipe sera composée de 2 collégiens et 2 jeunes du Sport Adapté. Nous vous demandons donc de renseigner les binômes formés sur le fichier d'inscription. Chaque équipe sera suivie par un éducateur, un accompagnateur, un bénévole ou un enseignant EPS. Les activités seront encadrées par des professionnels diplômés, des bénévoles et des jeunes en formation (BPJEPS ou section sportive). Les élèves restent sous la responsabilité des enseignants et des éducateurs.

➤ Activités sportives du RAID

- **Canoë** = jeux et parcours à réaliser sur un espace calme de la rivière de l'Ardèche et défis annexes (pour les jeunes ne pouvant pas pratiquer le canoë).
- **Sarbacane** = Tir à la sarbacane sur cible fixe, avec possibilité d'évolution vers une activité « sarbathlon » (sous forme de biathlon).
- **Tir Laser** = Tir au pistolet laser sur cible fixe, avec possibilité d'évolution vers une activité « Laser Run » (sous forme de biathlon).
- **Bike & Run** = Les 4 membres de l'équipe devront parcourir un itinéraire balisé, en alternant course à pied et VTT.
- **Orientation / Jeu de piste** = thématique « Jeux Paralympiques d'Hiver 2030 et sportifs de la FFSA ». À l'aide d'une carte, les équipes devront retrouver des pièces de puzzle.

➤ Programme prévisionnel du mercredi 14 octobre 2026 :

- 09h00 - 10h00 : Accueil des participants + retrait dossards
- 10h00 - 10h15 : Présentation de la journée et briefing général
- 10h20 - 12h30 : Initiation et découverte des activités, en rotation (30 à 40 minutes par activité)
 - Rotation 1 : 10h20 – 11h00
 - Rotation 2 : 11h10 – 11h50
 - Rotation 3 : 12h00 – 12h40
- 12h45 – 13h45 : Pause repas
- 13h50 : Convocation des équipes au point de départ
- 14h00 à 14h30 : RAID - Départs échelonnés des équipes
- 15h30 – 16h00 : Clôture de la journée + collation offerte

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

➤ Matinée : les rotations

EQUIPES	Rotation 1 : 10h20 – 11h00	Rotation 2 : 11h10-11h50	Rotation 3 : 12h00-12h40
EQUIPES 2 à 9 (32 jeunes)	BIKE & RUN	CANOË + ACTIVITES ANNEXES	SARBACANE + LASER RUN
EQUIPES 10 à 19 (32 jeunes)	SARBACANE + LASER RUN	BIKE & RUN	CANOË + ACTIVITES ANNEXES
EQUIPES 20 à 29 (36 jeunes)	CANOË + ACTIVITES ANNEXES	SARBACANE + LASER RUN	BIKE & RUN

➤ Après-midi : RAID - Ordre de départ des équipes :

HORAIRES D'APPEL	HORAIRES DE DÉPART	NOMBRE D'ÉQUIPES / JEUNES	ÉQUIPES
13h50	14h00	4 équipes soit 16 jeunes	2 – 3 – 4 - 5
13h55	14h05	3 équipes soit 12 jeunes	6 – 7 - 8
14h00	14h10	4 équipes soit 16 jeunes	9 – 10 – 12 - 14
14h05	14h15	3 équipes soit 12 jeunes	15 - 16 – 17
14h10	14h20	4 équipes soit 16 jeunes	18 - 19 – 20 – 21
14h15	14h25	3 équipes soit 12 jeunes	22 -23– 25
14h20	14h30	4 équipes soit 16 jeunes	26 – 27 – 28 - 29

➤ Ci-dessous la description du parcours (cf plan).

Le RAID est composé de plusieurs épreuves sportives et ludiques qui s'enchaînent tout au long du parcours. Au fil des activités, les équipes devront relever différents défis pour récupérer les éléments nécessaires à l'ouverture d'un coffre contenant la dernière pièce du puzzle, avant de reconstituer celui-ci et de franchir la ligne d'arrivée. Des adaptations pourront être proposées afin que chaque participant puisse prendre part aux activités dans des conditions adaptées et sécurisées.

▪ ETAPE 1 : BIKE AND RUN

Le RAID débutera par une activité de Bike & Run. Les 4 membres de l'équipe devront parcourir un itinéraire balisé, en alternant course à pied et VTT. 2 vélos par équipe seront mis à disposition. Les jeunes pourront se les échanger librement, selon la stratégie de l'équipe, afin de terminer ensemble le parcours. Une adaptation du vélo pourra être proposée aux jeunes rencontrant des difficultés de maniabilité, notamment avec la mise à disposition d'un tricycle adapté.

L'équipe rejoindra ensemble en marchant ou en courant l'activité suivante.

■ ETAPE 2 : COURSE D'ORIENTATION

À l'issue du Bike & Run, l'équipe déposera les vélos et le matériel à l'endroit prévu. Elle enchaînera ensuite avec une course d'orientation au cours de laquelle elle devra rechercher des pièces de puzzle indiquées sur une carte remise à l'équipe.

Le puzzle sera composé de 6 pièces, dont 5 pièces seront à retrouver pour valider le défi de cette étape.

Une fois les 5 pièces de puzzle retrouvées, l'équipe rejoindra le prochain stand en suivant le parcours balisé.

L'assemblage du puzzle sera réalisé à la fin de l'ensemble des activités (avant de passer la ligne d'arrivée), **après récupération de la 6^e pièce**, qui sera cachée dans un coffre sécurisé par un code que l'équipe devra retrouver.

Si le défi de cette étape est réalisé avec succès, l'équipe récupérera le premier chiffre du code du coffre.

■ ETAPE 3 : TIR LASER

À leur arrivée sur le stand de tir, chaque équipe prendra place sur un espace dédié. Chaque membre devra atteindre la cible 5 fois dans un temps imparti de 50 secondes (1 passage par coéquipier). Une fois terminé, l'équipe se dirigera vers le prochain stand (sarbathlon) en suivant le parcours balisé.

Si le défi de cette étape est réalisé avec succès, l'équipe récupérera le deuxième chiffre du code du coffre.

■ ETAPE 4 : SARBATHLON

Sur ce stand, tous les membres de l'équipe devront réaliser un parcours (marche ou course) menant à une cible. Chaque participant aura trois tirs. Le fonctionnement se fera en relais avec le passage des quatre membres de l'équipe les uns après les autres.

Si le défi de cette étape est réalisé avec succès, l'équipe récupérera le troisième chiffre du code du coffre.

L'équipe partira ensemble pour rejoindre le départ du canoë. Le trajet entre les deux activités nécessitera le passage par le « parcours du combattant » avec différents obstacles à franchir.

■ ETAPE 5 : CANOË ET ACTIVITÉS ANNEXES

À leur arrivée sur ce stand, les membres de l'équipe disposant d'un test aquatique valide s'équiperont du matériel nécessaire à la pratique de l'activité (gilet de sauvetage, pagaie...). L'épreuve se déroulera sous forme de relais. L'équipe sera divisée en deux binômes. Le premier binôme embarquera dans un canoë biplace (K2) et réalisera le parcours. Celui-ci sera composée d'un parcours canoë ainsi que d'un parcours terrestre comprenant plusieurs activités à réaliser. Pour valider le parcours il faudra :

- toucher la bouée placée sur l'eau
- réaliser l'ensemble des défis sportifs terrestres prévus

À son arrivée, le premier binôme transmettra le relais au deuxième binôme pour qu'il réalise à son tour le même parcours. Pour les coéquipiers ne disposant pas d'un test aquatique valide, seule la partie terrestre du parcours sera réalisée.

*Si le défi de cette étape est réalisé avec succès, l'équipe récupérera le **quatrième et dernier chiffre du code du coffre**, ainsi que l'**indice permettant de retrouver son emplacement**.*

▪ ETAPE 6 : DIRECTION L'ARRIVÉE

À l'aide de la carte d'orientation et de l'indice donné lors de l'activité précédente, l'équipe devra retrouver le coffre, puis l'ouvrir à l'aide des 4 chiffres du code récupérés au cours des différentes épreuves.

Elle devra ensuite récupérer la 6^e pièce du puzzle, reconstituer entièrement celui-ci, puis se rendre ensemble sur la ligne d'arrivée.

Des bénévoles seront présents aux points clés du parcours afin d'assurer la sécurité de tous. Nous demandons aux éducateurs et enseignants EPS présents de suivre une équipe durant le RAID.

MATÉRIEL ET INFORMATIONS DIVERSES

Le matériel nécessaire à la pratique des activités sera fourni par les comités ou clubs assurant l'encadrement des ateliers. Toutefois les établissements disposant de casques de vélo homologués norme CE et/ou de vélos sont invités à les prendre pour faciliter les rotations. Nous vous demandons pour des questions logistiques d'étiqueter les casques aux noms des jeunes. Pour les IME, si certains peuvent venir avec leur tricycle, merci d'en informer le CDSA.

Chaque participant devra prévoir une tenue adaptée à la pratique sportive et aux conditions météorologiques du jour. Afin de fluidifier l'organisation, les élèves devront arriver en tenue de sport le mercredi matin.

Pour les jeunes pratiquant le canoë, un rechange complet est à prévoir (par précaution).

Un repas tiré du sac est à prévoir pour les jeunes ainsi que pour les éducateurs/enseignants (temps de pause limité à 1 heure). L'usage de contenants réutilisables est fortement conseillé. Chaque élève devra être autonome en eau. Les bouteilles jetables en plastique sont à éviter.

Le respect de chacun est essentiel. Il sera demandé à tous les participants de veiller à :

- ✓ Maintenir la propreté du site et de ses installations.
- ✓ Préserver l'intégrité du domaine (espaces naturels, bâtiments et matériel mis à disposition).
- ✓ Garantir le bon déroulement des activités et appliquer les consignes données.
- ✓ Adopter une attitude respectueuse envers les participants, les organisateurs et les bénévoles.

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

ANNULATION ET REPORT

En cas de mauvaises conditions météorologiques (alerte météo France, décision préfectorale...), inadaptées au bon déroulement de la journée, celle-ci pourra être annulée ou écourtée. La décision sera prise et communiquée au plus tard le lundi 12 octobre 2026 avant 10h00. Aucun report ne sera proposé durant l'année 2026.

CONTACTS ET COORDONNÉES

- ⇒ **Pour le CDSA 26/07** : Lola SAUZON – lola.sauzon@cdsa2607.fr – 06.98.35.12.13
- ⇒ **Pour l'UNSS 07** : Bénédicte CASADO – sd007@unss.org - 06 80 73 06 18
- ⇒ **Pour le Domaine du Cros d'Auzon** : Philippe BOURCY - philippe.bourcy@crosdauzon.fr - 04 75 37 75 86



Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

 **CDSA 26-07**

 Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence



 04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr



 www.sportadapte2607.fr

